

Le projet

Présentation du contexte

Dans le cadre de son Projet d'Établissement, le Lycée Laëtitia Bonaparte d'Ajaccio développe un volet pédagogique spécifique aux classes de seconde. L'objectif est d'aider les élèves en difficulté et de redynamiser leur scolarité au lycée.

L'interdisciplinarité est un axe fort du travail des équipes pédagogiques qui ont décidé d'utiliser l'Environnement Numérique de Travail mis à leur disposition pour mener à bien leurs différents projets.

C'est dans ce contexte que nous proposons le projet intitulé « **Initiation à la justice** » à la classe de 2^o2. Cette classe est essentiellement constituée d'élèves ayant choisi l'option Informatique de gestion et de communication (IGC).

Le principal outil numérique mobilisé est l'application « **base de connaissances** ».

Cet outil, connecté à l'ENT, est une base de données stockant des articles que chaque auteur peut modifier et enrichir, s'il en a les droits. Dans notre cas il s'agit des élèves faisant partie du groupe chargé d'un article et de leurs professeurs. Dès lors que les modifications sont enregistrées, elles sont visibles par les membres du groupe chargé de la rédaction de l'article ainsi que par les professeurs.

La rédaction des articles est donc basée sur un modèle coopératif de publication de documents.

Les articles sont contrôlés et validés par les professeurs qui tiendront le rôle de modérateur avant leur mise en ligne.

Le but de ce "projet justice" est de mettre en scène un procès à partir d'une situation donnée par un juge. IL est développé dans le cadre des cours de Français, ECJS et IGC.

Capacités développées relevant du programme IGC

Le thème central du projet n'est pas en lien direct avec le programme d'IGC. Néanmoins, l'élaboration de la base de connaissances au travers de l'ENT permet de développer un nombre significatif de capacités attendues du programme d'IGC :

- choisir et utiliser un outil de recherche adapté à un besoin documentaire ;
- organiser le classement dynamique d'une documentation sur l'internet ;
- choisir et mettre en œuvre une solution de stockage de documents électroniques ;
- organiser et réaliser un travail de groupe en utilisant un réseau ;
- utiliser un réseau pour partager des données, des applications et pour communiquer entre utilisateurs distants.

Activités organisées

- effectuer des recherches sur l'internet, dans le cadre des séances d'IGC, à partir des thèmes proposés par les professeurs ;
- constituer une base de connaissances pour le travail d'analyse (en ECJS) et d'écriture (en Français) ;
- assister à des audiences publiques au TGI d'Ajaccio (observation) ;
- analyser les affaires observées : ECJS en partenariat avec les professionnels ;
- écrire et mettre en scène à partir d'une situation donnée par le juge, en ateliers (Français et ECJS). Distribution des rôles et préparation des interventions à l'aide de la base de connaissances et à partir du WIKI.
- organiser un débat argumenté. : jeu de rôle - reconstitution d'un procès.

Supports ressources :

- les 200 mots clés de la justice (guide de la justice disponible au TGI) ;
- le site internet : <http://www.justice.gouv.fr> ;
- des films documentaires ;
- le fond documentaire du CDI du lycée ;
- l'application « **base de connaissances** » et la messagerie.

Mise en place du projet en classe et implication du professeur d'Économie-gestion au sein de l'équipe

En ECJS :

- Remue méninges en ECJS sur les thèmes « être citoyen » « le rôle de la justice ».
- Synthèse des idées émises par la classe pour la définition des thèmes de recherche.

En IGC :

Aspects organisationnels

- Étude d'une fiche méthodologique sur la façon de conduire une recherche documentaire, notamment sur l'internet.
- Attribution des thèmes de recherche aux groupes de travail

GROUPES DE TRAVAIL (demi-classe)	THEMES DE RECHERCHE
Mourad Prescylia Céline Adrien	La justice <ul style="list-style-type: none">• Quel est le rôle de la justice ?• Quels sont les différents domaines où elle s'exerce ?• Comment est-elle organisée ?
Sabrina David Sonia Ange Marie	Les tribunaux <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les différents types de tribunaux ? les différents niveaux ?• Quel est le rôle (les attributions) de chacun ?• Qu'est-ce qu'une juridiction ?
Elodie Audrey Josepha	Les professionnels de la justice <ul style="list-style-type: none">• Qui sont les professionnels de la justice ?• Quels sont leurs rôles respectifs ?• En quelles circonstances exercent-ils leurs fonctions ?
Olivier Céliane Emmanuel Majid	Le procès <ul style="list-style-type: none">• Quel est le déroulement d'un procès ?• Y a-t-il plusieurs types de procès ?• Qui sont les « acteurs » qui interviennent au cours d'un procès ?

Déroulement des activités

- Présentation et mise en pratique des outils « **base de connaissances** » et « **messagerie** ».
- Chaque sous-thème de recherche fait l'objet d'un article créé dans la base de connaissances.
- Les élèves effectuent leurs recherches et rédigent en collaboration un article clair, précis et concis. Ils doivent identifier les mots clés de leurs développements et élaborer ou rechercher les définitions.
- Les élèves sont amenés à effectuer des recherches au CDI ou à l'extérieur du lycée (TGI) et poursuivre la rédaction des articles en dehors des séances d'IGC, principalement depuis les PC en libre service au CDI, depuis la salle informatique dédiée aux matières générales (servant notamment à la réalisation des TPE) située dans un autre bâtiment que le pôle STG et éventuellement à partir de leurs ordinateurs personnels.
-

Exemple d'article rédigé par un élève :

The screenshot shows a web browser window with the URL <http://btsig-1lb.homelinux.com/egroupware/index.php?menuaction=phj>. The page header includes the logo for 'Lycée Lactitia Bonaparte' and a navigation menu with icons for Accueil, Messagerie, Calendrier, Carnet, Manuel, Gestionnaire, fudforum, Base de connaissances, and Déconnexion. The main content area is titled 'Base de connaissances' and features a search bar with the text 'Rechercher dans toute la base de connaissances'. Below the search bar, there is a section for 'Article 6' with a 5-star rating. The article title is 'Les juridictions', created by 'eric Gavaldon' on '26/10/2005'. The subject is 'Qu'est-ce qu'une juridiction ?' and the category is 'PÉDAGOGIE >> Projet justice - classe de seconde'. The article content is structured as follows:

Article	Liens & Fichiers	Historique
1- Qu'appelle-t-on une juridiction ? Les juridictions correspondent aux tribunaux. Il faut distinguer les juridictions (tribunaux) de l'ordre judiciaire et les juridictions (tribunaux) de l'ordre administratif. L'ordre administratif traite les conflits entre l'administration et les citoyens. L'ordre judiciaire traite les conflits entre les personnes (juridictions civiles) et les infractions à la loi (pénal).		
2- Quels sont les différents types de tribunaux ?		

Les apports de l'ENT

Les avantages sont multiples tant sur le plan de l'organisation du travail que sur celui de la motivation des élèves :

- Les élèves peuvent travailler ensemble et avec les professeurs même s'ils sont éloignés géographiquement ;
- le travail de l'un est directement réutilisable par l'autre ;
- le travail commencé dans une matière peut être prolongé dans une autre ;
- le professeur peut suivre en ligne le travail de chaque groupe, échanger avec chaque élève à travers la messagerie, modifier lui-même un article ou demander des modifications, conseiller par l'intermédiaire de la messagerie ou comme ci-dessus à travers la rubrique « commentaires », dynamiser un groupe peu actif ;
- en réalisant eux-mêmes leur base documentaire dans un contexte de travail collaboratif, les élèves sont rendus acteurs du projet ;
- l'article est un écrit qui reste et qui va être réutilisé : l'élève a ainsi le sentiment de faire un travail utile et constructif. Il ne travaille pas seulement pour obtenir une bonne note.

Ces différents échanges sont essentiels car très formateurs du point de vue méthodologique. Les échanges élèves - professeurs favorisent l'acquisition de connaissances nouvelles. Mais cet objectif ne sera atteint que par l'acquisition de compétences méthodologiques :

- savoir mener une recherche ;
- sélectionner les informations pertinentes ;
- maîtriser l'expression écrite ;
- être capable de gérer son temps et d'organiser son travail personnel ;
- participer activement à un travail d'équipe.

Les échanges via l'ENT permettent un réel accompagnement des élèves dans l'acquisition de ces compétences méthodologiques.

Les prolongements de ce projet

La mutualisation des connaissances qui se fera en classe après une visite au tribunal continuera sur ce modèle coopératif avec :

- l'élaboration d'un tableau de synthèse sous forme d'article ;
- l'établissement des liens depuis le tableau de synthèse vers les différents articles ;
- l'établissement des liens directs entre les articles ;
- l'établissement des liens vers des sites Internet ;
- l'attachement de fichiers, éventuellement ;
- une réflexion commune sur les mots clés ;
- enfin, la publication effective des articles et de leur synthèse qui seront alors visibles par tous les membres de l'ENT et viendront enrichir la base de connaissances ; ce dernier point est particulièrement motivant pour l'élève qui y a contribué.

Prolongements en français : construction d'un débat argumenté - jeu de rôle - reconstitution des procès. A partir de plusieurs situations données par le juge-magistrat partenaire du projet, des ateliers d'écriture et de mise en scène seront mis en place : distribution des rôles et préparation des interventions de chacun à l'aide de la base de connaissances et rédaction des interventions sur le WIKI.

Exemple d'article rédigé par un élève :

Article ajouté en base de données, vous pouvez maintenant attacher des fichiers ou des liens, ou pointer vers d'autres articles.		
Rechercher dans toute la base de connaissances		
Entrez un ou deux mots décrivant le problème, ou tapez le numéro d'article si vous le connaissez:		
		Recherche avancée
Article 6		
Titre:	Les juridictions	Créé par Éric le 26/10/2005
Sujet:	Qu'est-ce qu'une juridiction ?	
Catégorie:	PÉDAGOGIE >> Projet justice	Dernière modification par Éric le 06/11/2005
Mots clés:		
<i>Article</i>	<i>Liens & Fichiers</i>	<i>Historique</i>
<p>1- Qu'appelle-t-on une juridiction ? Les juridictions correspondent aux tribunaux. Il faut distinguer les juridictions (tribunaux) de l'ordre judiciaire et les juridictions (tribunaux) de l'ordre administratif. L'ordre administratif traite les conflits entre l'administration et les citoyens. L'ordre judiciaire traite les conflits entre les personnes (juridictions civiles) et les infractions à la loi (pénal).</p> <p>2- Quels sont les différents types de tribunaux ? Entre les différents tribunaux, il existe une répartition des tâches et des compétences en fonction de la nature des affaires (litiges). Le tribunal d'instance : c'est une juridiction de premier degré avec un juge unique. Il traite des litiges peu importants, c'est-à-dire dont l'enjeu financier est limité à 4500 €. Il juge aussi les litiges liés à la consommation, aux crédits ou aux paiements des loyers. Il y en a 476 en France. Le Tribunal de grande instance : juridiction de 1° degré. Il faut distinguer deux cas : les affaires civiles et les affaires pénales Pour les affaires civiles, le TGI juge les litiges supérieurs à 4500 €, les affaires concernant la famille et les diffamations. Pour les affaires pénales, il juge les délits : il s'appelle dans ce cas le Tribunal correctionnel. Pour les crimes, il est organisé une Cour d'Assises qui siège à l'intérieur d'un TGI. Il y a 181 Tribunaux de Grande Instance en France. Cour d'Appel : juridiction du second degré, parce qu'elle réexamine (rejuge) les affaires jugées en première instance. Il y a 35 cours d'appel en France. La cour de cassation : Elle est unique en France et siège à Paris. Elle ne rejuge pas l'affaire mais vérifie que le droit et la loi ont bien été appliqués. Elle ne juge pas les faits mais uniquement le droit.</p>		
Commentaires		
noter la pertinence et la qualité de cet article:		Recherches bien menées, pertinence des informations retenues. En revanche, c'est incomplet : il faut parler des tribunaux qui jugent les conflits salariés / employeurs et ceux qui traitent les litiges entre commerçants.
	1 2 3 4 5	
Pauvre	X	
Fichiers attachés		
Attacher un fichier: Commentaire:		
Articles liés dans la base de connaissances		
Ajouter un article:		
Liens		
Ajouter un lien: Titre:		
Historique		
Date	Utilisateur	Action
03/11/2005	Paoli Ange-Marie	Article modifié
26/10/2005	Eric Gavaldon	Article créé

